N°369, jeudi 25 avril 2024

La Résonance syndicale

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

<u>Secteur nord</u>: 450 759-8222 # 2028 <u>Secteur sud</u>: 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcisssl.org | Facebook









Encore une fois, votre syndicat est fier de vous partager une autre belle victoire! En effet, plus de 55 salarié(e)s assistant(e)s techniques senior en pharmacie (3215) ont reçu un versement de rétroactivité avec intérêt à taux légal sur la paie #2024-26, soit sur la paie du 18 avril 2024.

Pourquoi donc ces personnes salariées ont-elles reçu un versement?

Après quelques tentatives infructueuses auprès de l'employeur au sujet du versement de leur rétroactivité (en lien avec l'équité salariale, versement reçu le 24 février 2022 soit sur la paie #2022-23), Cindy et Sonia, deux assistantes techniques senior en pharmacie ont interpellé une agente de griefs, soit Isabelle Laforest-Fleurent, afin qu'elle puisse faire des vérifications et voir si des sommes étaient vraiment manquantes. Puisque de nombreux(ses) salarié(e)s de ce titre d'emploi ont contacté l'équipe d'agents de griefs de notre syndicat, nous nous sommes servi du dossier des deux salariées mentionnées ci-haut pour faire les vérifications, calculs et interventions nécessaires, le tout visant à faire aboutir le dossier.

Nous en sommes venus à un constat : comment deux salariées de plus de 15 ans d'ancienneté n'arrivaient pas à atteindre le 7^e échelon lors du versement de la rétroactivité salariale? C'était impossible!

Moi-même, Marie-Ève Garand, v.-p. Litiges et Griefs, ainsi que Ginette Morin, v.-p. catégorie 2, sommes allées rencontrer l'employeur à quelques reprises afin d'exposer ledit dossier et en arriver en collaboration avec celui-ci à une finalité.

C'est ainsi qu'au courant de l'hiver 2024, nous avons eu confirmation qu'il y avait effectivement eu une erreur de paramétrage dans le traitement de la rétroactivité salariale pour les assistant(e)s techniques senior en pharmacie, et que l'employeur procèderait à un versement rétroactif.

C'est avec fierté que nous avons réussi à démontrer à l'employeur que ce titre d'emploi avait été lésé lors du versement de la rétroactivité salariale du 24 février 2022.

Bien entendu, considérant que plusieurs titres d'emploi ont eu en 2021 un règlement d'équité salariale, nous nous sommes assurés que c'était seulement ce titre d'emploi qui avait été lésé.

Nous tenons à rassurer tous les membres; le titre d'emploi d'assistant(e)s techniques senior en pharmacie a été le seul titre d'emploi qui comportait une erreur de paramétrage.

À tous nos collègues assistant(e)s techniques senior en pharmacie, si vous avez des questions en lien avec le versement recu le 18 avril dernier, n'hésitez pas à communiquer avec votre équipe d'agents de griefs : (Pharmacie HPLG : Josée et Mélissa 450 654-7525 postes 20104 et 20139. Pharmacie CHDL: Émanuel. Isabelle, Annie et Charles 450 759-8222 poste 2028).

Solidarité!

Marie-Eve Garand, V.-p. Litiges et Griefs



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE « BILAN DES LUTTES SYNDICALES 2020-2023 » IMPORTANT & DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS



Bilan des luttes syndicales (2020-2023)

Comme vous le savez, notre équipe syndicale tenait la dernière assemblée générale de son mandat entre le 9 et le 18 avril. Une grosse tournée de dix-huit (18) séances présentielles ou virtuelles réparties sur deux (2) semaines et qui prévoyait des plages horaires pour nos membres travaillant de jour, de soir et de nuit. Un travail colossal qui nous aura demandé beaucoup d'énergie, mais qui au bout du compte aura su rapporter. Grâce à la grande participation de nos membres des quatre coins de la région, nous avons atteint le quorum!

Dans le cadre de cette assemblée, nous avons d'abord fait le point avec nos membres sur les nombreuses batailles que nous avons dû livrer au courant des trois dernières années. Notre équipe syndicale, élue en 2020, alors que la pandémie frappait à grand coup aux portes d'un réseau de santé déjà affaibli par des années d'austérité libérale, avait du pain sur la planche pour affronter les nombreux défis auxquels nous avons été confrontés. Tout en traversant non pas une, mais deux rondes de négociation ainsi qu'une longue lutte pour

l'équité salariale, nous avons dû renforcer nos rangs du bureau syndical en formant de la relève pour offrir à nos membres les services qui leur sont dus. Nous avons également revu notre fonctionnement ainsi que nos systèmes de communication et de transmission de l'information et mis énormément d'effort pour favoriser une plus grande participation de nos membres dans la vie syndicale. Dans un montage vidéo signé Prez production, les membres présents à l'assemblée ont donc pu prendre connaissance de notre bilan des luttes syndicales.

Pour celles et ceux qui n'ont pas participé à l'assemblée ou qui souhaiteraient visionner cette vidéo à nouveau, veuillez cliquer ici ou sur l'image ici-bas.



Rapport de trésorerie avec Danny Payette

Comme je le dis souvent à la blague (bien qu'il y ait là, un fond de vérité), moi les chiffres, ça me donne mal à la tête! En effet, c'est rarement avec l'annonce de la présentation des états financiers, du rapport du comité de surveillance ou des

prévisions budgétaires que l'on attire les membres à une assemblée générale. Ceci étant dit, dans un souci de transparence envers les membres face à la façon dont l'argent des cotisations syndicales est utilisé, mais aussi afin de nous donner les moyens financiers de mener nos luttes pour le respect de nos droits et l'amélioration de nos conditions de travail et salariales, il est important de présenter un rapport annuel. C'est là où Danny Payette, notre sympathique gardien du trésor rentrait en scène pour présenter aux membres le fruit de ses travaux, qui donneront au syndicat toutes les marges financières nécessaires, et ce, sans la moindre augmentation de notre cotisation syndicale.

Pour prendre connaissance des différents rapports de la trésorerie, veuillez cliquer sur les liens suivant :

- ► Rapport sur les états financiers
- ► <u>Rapport du comité de surveillance</u>
- ► Budget 2024-2027

Adoption du projet de modernisation des statuts et règlements

Lors de l'assemblée annuelle de 2023, vous avez voté en faveur d'un avis de motion et donné à mon équipe le mandat de travailler sur une proposition de modernisation des statuts et règlements du syndicat. Pour les moins familiers à la poutine syndicale, les statuts et règlements encadrent à la fois notre structure syndicale, les rôles et responsabilités des élus ainsi que tout ce qui a trait au fonctionnement de l'assemblée générale et des décisions démocra-

Suite en page 3...

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE « BILAN DES LUTTES SYNDICALES 2020-2023 » IMPORTANT & DÉCLENCHEMENT DES ÉLECTIONS

... suite de la page 2

tiques qui s'y prennent. En collaboration avec nos conseillers syndicaux, nous avons passé en revue l'ensemble du document et apporté les changements nécessaires pour l'adapter à la réalité de nos membres et répondre à leurs besoins. De façon unanime, les membres ont adopté le projet de modernisation des statuts et règlements que nous leur avons proposé.

<u>Pour en prendre connaissance, veuillez cliquer ici!</u>



Déclenchement des élections au comité exécutif et bureau syndical

Après la présentation d'un impressionnant bilan des luttes syndicales, l'adoption des rapports financiers et du prochain budget et après avoir adopté de nouveaux statuts et règlements à l'image du modèle syndical que nous souhaitons avoir pour affronter les défis à venir, il est maintenant temps pour vous de choisir les représentants syndicaux qui formeront l'équipe syndicale du mandat 2024-2027.

Patricia Rivest, présidente des élections, a procédé à l'ouverture de la période des mises en candidature.



Les personnes intéressées à se présenter à un poste au comité exécutif ainsi qu'au bureau syndical sont invitées à remplir leur formulaire de mise en candidature et de le retourner au Conseil Central de Lanaudière avant le 8 mai prochain 16h00. Pour plus d'information au sujet de l'élection, pour le formulaire de candidature et pour les modalités pour le faire parvenir, veuillez prendre connaissance de la lettre officielle de la présidente des élections, soit dans le courriel envoyé à tous les membres, soit en cliquant ici!

Nous souhaitons encore une fois remercier l'ensemble des membres qui ont assisté à cette assemblée générale importante pour notre vie syndicale et qui nous ont permis d'atteindre le quorum. Votre intérêt pour la cause que nous défendons nous touche droit au cœur.

Tirage pour les participant.e.s - Comme promis, cliquez ici ou sur l'image ci-bas pour connaître les résultats du tirage pour 4 paires de billets chez Natur'Eau spa!

Pour terminer, je tiens à souligner que cette assemblée générale fut la dernière pour notre cher camarade Guy Mousseau, qui, après 32 ans de loyaux services au syndicat, prendra sa retraite sous peu. De la part de toute l'équipe, nous le remercions pour son dévouement et nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

Solidairement,

Símon Deschênes, Président du STT du CISSS de Lanaudière CSN

NOTRE ARGENT, C'EST URGENT!

Tannées d'attendre? Nous aussi! Si votre équipe prépare une action pour exiger du gouvernement qu'il les intègre dès maintenant sans attendre les technicalités de la convention, aidez-nous en partageant notre tuile punch sur vos réseaux! Cliquez ici pour partager notre publication!
Cliquez ici pour relire l'article explicatif au début du précédent journal!

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob





Le 28 avril prochain, comme chaque année depuis 2003, se tient un jour de deuil international. Dans plus de 70 pays, il s'agit d'une journée de commémoration en mémoire des personnes blessées ou décédées à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

En lien avec cette journée, la CNESST a dévoilé les statistiques pour l'année 2023.

Un total de 210 personnes au Québec ont péri à cause de leur travail. De ce nombre, on compte 73 décès survenus à la suite d'un accident du travail et 137 à la suite d'une maladie professionnelle. Toujours en 2023, on dénombre près de 115 000 accidents du travail et de maladies professionnelles, soit environ 315 personnes touchées chaque jour de l'année.

Plus que jamais, nous devons placer la santé et la sécurité au travail dans nos priorités. Derrière ces données qui sont dévoilées chaque année, il y a des victimes, des familles et des proches qui voient leur vie changée à jamais à cause de blessures, de maladies ou, pire encore, d'un décès.

Afin de souligner ce jour de deuil, qui tombe un dimanche cette année, nous avons donc décidé, dans le but de rejoindre le plus grand nombre de personnes, de faire une action le vendredi 26 avril à 13h30 devant les ascenseurs du CHDL près de la cafétéria. Puis nous nous sommes dirigés vers l'entrée de l'urgence et des cliniques externes pour y tenir une minute de silence afin de rendre hommage à ces personnes tuées par leur travail. Nous avons aussi distribué des rubans noirs à nos membres en symbole de ce deuil.

Pour mieux faire connaître cette journée importante, la CNESST invite la population québécoise à consulter le site Web jourdedeuil.com.

Vidéo de la CNESST:

Le 28 avril et toute l'année, priorisons la prévention



Sophie Lajeunesse V.-p. SST-Prévention Cell.: pour urgence: 450-898-5822 sophie.lajeunesse.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Josée Lévesque Agente SST-Prévention 450 759-5333 #402910

Jean-Philippe T.-Côté
Agent SST-Prévention en support
450 759-5333 #402920







Changement dispo : si à la baisse, avant le 21 juillet pour l'horaire du 8 septembre au 28 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires: avant le 24 mai pour les périodes allant du 16 juin au 13 juillet 2024.

Prochain férié à demander: Saint-Jean, 24 juin 2024 (F-13) et fête du Canada, 1^{er} juillet 2024 (F-1). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 24 mai.

ABANDON D'AFFECTATION POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Si vous détenez une affectation de 4 jours ou moins par quinzaine, il vous est possible d'abandonner cette affectation afin d'avoir la chance d'en obtenir une plus avantageuse. Selon l'article 1.1 de l'annexe 1 de la convention collective locale: Pour ce faire, il faut remplir une demande d'employé et la remettre à votre gestionnaire de la liste de rappel. Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour en faire la demande. Par contre, à la fin de la nouvelle affectation que vous recevrez, il ne sera pas possible de retourner à votre ancienne affectation. Vous renoncez aussi à un droit de supplantation pour l'affectation que vous abandonnez.

Besoin d'aide pour en faire la demande? Vous avez des questions? Contactez un agent de griefs et il nous fera plaisir de vous aider.

Mélíssa Lavergne, Agente de griefs

21 AU 27 AVRIL SEMAINE DU



PERSONNEL DE BUREAU ET DE L'ADMINISTRATION



Plaidoyer pour reconnaître l'essence du personnel de bureau et de l'administration

En cette semaine dédiée au personnel de bureau et de l'administration, je souhaite prendre la plume pour mettre en lumière l'importance cruciale de ce personnel souvent méconnu mais si essentiel à notre force de travail. En tant que soutien syndical et membre du personnel administratif, je comprends profondément l'importance de reconnaître et de célébrer leur contribution souvent sous-estimée. Le personnel de bureau et de l'administration est la colonne vertébrale du CISSS. Il jongle avec une multitude de tâches, allant de la gestion des documents à la coordination des horaires, en passant par la résolution des problèmes et le maintien d'une communication claire au sein de l'organisation. Leur dévouement et leur expertise assurent la stabilité et la continuité des opérations quotidiennes, permettant ainsi aux autres départements de se concentrer sur leurs objectifs.

Pourtant, il est regrettable de constater que leur travail est souvent sousestimé et leur contribution, minimisée. Trop souvent, leur rôle est relégué au second plan, alors qu'en réalité ils sont les véritables héros qui gardent le CISSS en mouvement. Leur professionnalisme, leur efficacité et leur capacité à gérer les défis quotidiens méritent une reconnaissance sans équivoque. Derrière chaque succès, chaque service rendu à la communauté, se cache le travail essentiel du personnel de bureau et de l'administration. De nombreuses équipes se distinguent par leur rôle essentiel au soutien aux employés. Citons-en quelques-unes :

- ▶ Le service de la dotation est le moteur de la croissance et du renouvellement au sein du CISSS de Lanaudière. Chargé de recruter et de sélectionner les meilleurs talents, ce département est au cœur de la construction d'une équipe diversifiée et compétente. Leur expertise en matière de recrutement assure la pérennité de l'organisation en anticipant les besoins futurs et en garantissant un flux constant de nouveaux talents.
- ▶ Le service de la paie, souvent perçu comme un rouage administratif, est en réalité le gardien des finances et du bien-être des employés. Chaque période de paie, ces experts s'assurent que les salaires soient versés de manière précise et ponctuelle, offrant ainsi une stabilité financière à ceux qui œuvrent jour après jour pour le CISSS. Leur rigueur et leur engagement garantissent la fluidité des processus et la confiance des employés en l'organisation.
- Le service de la rémunération, quant à lui, veille sur le bien-être global des travailleurs. De la gestion des assurances collectives à celle des régimes de retraite, il s'assure que les employés et leurs familles bénéficient d'une protection adéquate. Il joue également un rôle crucial dans la reconnaissance et la valorisation du travail des employés. En évaluant les compétences, l'expérience et les performances, ces spécialistes contribuent à maintenir un environnement de travail équitable. Leur travail contribue à renforcer le lien entre l'effort investi et la récompense obtenue, favorisant ainsi l'engagement et la satisfaction au travail.

Ensemble, ces départements forment une équipe solide et engagée. Leur travail souvent discret mais indispensable est le pilier sur lequel repose







une partie du succès de l'organisation. Une liste bien plus longue pourrait être rédigée concernant les départements qui contribuent sans relâche au bien-être collectif, en passant par les unités de soins, les cliniques externes, les services multidisciplinaires, etc.

En cette semaine dédiée au personnel de bureau et de l'administration, je vous encourage tous à prendre le temps de reconnaître leur travail acharné et leur dévouement. Que ce soit par un simple geste de gratitude, un mot de remerciement ou une célébration plus formelle, montrons-leur à quel point nous apprécions leur contribution essentielle à notre succès collectif. Leur voix mérite d'être entendue et leur travail, d'être valorisé. Ensemble, faisons de cette semaine une véritable célébration!!!!!!

Virginie Lavoie, Militante en soutien administratif

















≫ SAVIEZ-VOUS QUE ≫

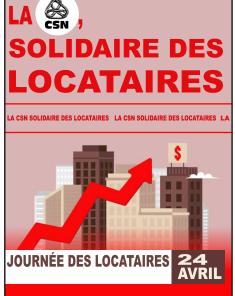


La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs est née à la suite d'un mouvement de grève lancé à Chicago le 1^{er} mai 1886 par 300 000 travailleurs qui voulaient obtenir la journée de travail de huit heures. Une répression policière sanglante est alors survenue: des militantes et des militants syndicaux furent arrêtés et condamnés à mort. Quatre d'entre eux ont été pendus. Six ans plus tard, ils furent innocentés.

La Journée internationale telle qu'elle est célébrée de nos jours, commémore les luttes historiques du mouvement ouvrier dans le monde entier, dans le cadre d'un mouvement revendicatif pour différentes causes liées au travail.

Encore aujourd'hui, les travailleuses et travailleurs commémorent cette journée pour se rappeler d'où on vient et ce qu'il reste à accomplir.





La crise du logement touche l'ensemble de la population et une bonne partie des membres de la CSN.



Être locataire en ces temps de crise du logement sans précédent est loin d'être facile. La CSN rappelle à Legault et France-Élaine Duranceau, ministre de l'Habitation, que...





QUÉBEC DOIT AGIR!

CA PREND:

Un vrai contrôle et un registre des loyers

Un grand chantier d'au moins 50 000 logements sociaux



ON PASSE À LA RADIO!

À LA DÉFENSE DE NOS RÉSEAUX PUBLICS







Solidarité avec nos camarades de la SAQ!

Cette semaine, nos camarades du SEMB-SAQ (syndicat CSN des employé.e.s) a tenu deux jours de grève. Sans doute pas les derniers. Nous tenons à leur exprimer notre plus chaleureuse solidarité!

Car rappel : une ligne de piquetage, ÇA NE SE TRAVERSE PAS! La dignité des travailleurs vaut bien de se passer de porto. La solidarité n'est pas une marque de... vin!

Alors levons-leur notre verre... acheté à l'épicerie! À votre santé!

Francis Boudreault, V.-p. InfoMob



ter l'enquête de la CSN sur la privatisation en santé et services sociaux.

Battons-nous pour un réseau public!

Votre comité Imfomob

